

ÉDITORIAL - Le quotidien à la mairie

Notre équipe se renforce. Pendant la campagne électorale, nous l'avions baptisée « alliance pour Loupiac ». Mais, évidemment, l'alliance n'est pas un état permanent, d'autant que nous avons tenu à faire cohabiter des personnalités, des âges, des parcours différents, représentatifs de ce qu'est notre commune. La greffe a pris. Cela nous rassure, car nous n'oublions pas que certains maires nous avaient alertés sur la difficulté à entretenir la motivation des élus dans le temps. Au bout de quinze mois passés ensemble, il n'en est rien.

Nous privilégions l'action simple. Notre commune, convalescente, nous l'impose. Il faut d'abord la réparer. Nous y consacrons toute notre énergie, que ce soit pour lui redonner le climat municipal serein qu'elle mérite pour les prises de décisions et pour retrouver des marges financières, propices à la réalisation de projets. N'attendons pas de nous une action phare. Ce qui nous intéresse, c'est notre quotidien. Le temps des grands projets viendra. Nous les préparons.

En attendant...Quol de neuf à la malrie ? Nous avons validé notre premier budget, marqué par la volonté de ne pas aggraver la pression fiscale. Le toit de l'ancienne école, qui connaissait des gouttières, a été totalement refait. La route du chay, exposée au risque de chutes d'arbres, a été totalement sécurisée. Nous avons organisé les premières rencontres au sein des quartiers. Enfin, les cérémonies des 19 mars et 8 mai ont réuni un public nombreux et constitué des moments forts de mémoire et d'émotion dus à ceux qui ont payé de leur vie.

Les projets nouveaux qui nous mobilisent sont : l'adressage, que l'Etat nous impose. Un article lui est consacré. La préparation du futur plan local d'urbanisme. La sécurisation et l'embellissement de la place de Berthoumieu (à côté de la mairie). Nous travaillons aussi au tracé d'un futur parcours santé, en contrebas du site archéologique. L'ancienne maternelle, inoccupée depuis une dizaine d'années et dégradée, va connaître une nouvelle vie. Le conseil municipal a donné suite aux projets présentés par le club de pétanque, pour des terrains couverts, et par la société de chasse.

Nous avons exposé la situation de notre cantine scolaire lors du conseil de la caisse des écoles du 11 avril dernier. Si nous sommes tous attachés à la confection des repas sur place, par un personnel communal exemplaire, nous avons constaté que, depuis de nombreuses années, nous n'avons pas su préparer son évolution. Nous allons donc nous y attacher.



Si la toute récente station d'épuration remplit ses fonctions, elle connait une dégradation prématurée du béton qui nous conduit à en faire rechercher les causes pour les traiter. L'amélioration de l'entretien de nos espaces publics continue de nous mobiliser car il n'est pas encore au niveau de nos attentes. C'est notre caillou dans la chaussure. La superficie de Loupiac est très importante et nous comptons beaucoup sur les nouveaux équipements pour soutenir nos agents municipaux. Nous sommes dans l'attente des subventions demandées en début d'année 2024.

Enfin, <u>la vie associative</u> de notre commune étant très importante, ce bulletin municipal ne suffit pas pour en rendre compte. Aussi lui réservons-nous un feuillet spécial.

Bel été à chacune et chacun de vous.

Pour l'équipe municipale, Palrich Expert, Maire de Loupiac

L'adressage

Lors de notre prise de fonctions, en avril 2023, nous avons appris que l'Etat imposait une révision profonde de l'adressage à toutes les communes.

Son principal objectif est de faciliter les interventions des services publics, tels le SAMU, les pompiers, les ambulances, les aides à domicile... en supprimant les confusions qui existent entre les adresses. Et aussi, à sécuriser la distribution du courrier et des livraisons.

En quoi consiste-t-il ? En premier lieu, à baptiser chaque impasse, chaque route, chaque chemin en faisant, en sorte qu'il n'y ait pas de



source d'erreur. On s'aperçoit alors que, à Loupiac, nombre de routes n'ont pas de nom propre et que l'on se contente du lieu-dit qui, malheureusement, n'est pas toujours précis. Sauf exception, les impasses n'ont pas de nom. C'est pourquoi, ce 19 juin, notre conseil municipal est appelé à valider les nouvelles appellations pour les voies et pour les impasses, qui n'étaient pas encore baptisées ou qui pouvaient produire des erreurs. Les choses ne s'arrêtent pas là. Il nous faut aussi doter nos constructions d'un numéro incontestable. Nombre de bis, voire ter, ne sont pas à la bonne place. Pour échapper à cette confusion, notre commune propose d'adopter la solution dite métrique. Elle consiste à attribuer le numéro du logement selon la distance qu'il occupe par rapport au début de la voie. C'est dire que tous nos numéros vont changer. Pour nous accompagner, la mairie délivrera à chacun de nous un certificat à faire parvenir à nos interlocuteurs ; un guide, et apportera une aide et un accompagnement, y compris à domicile, si vous ne pouvez pas vous déplacer. Notre objectif est de réaliser en totalité cette opération d'ici la fin de l'année. Les élus chargés de ce projet : Bernadette Cardon, Antoine Dos Santos, Sylvie Auchère, Aurélie Colson Cantau, Jean Franck Lovo, Benjamin Sac et Cendrine Utiel.

Chêne de l'école déraciné

Pourquoi n'est il pas encore retiré?

Situé dans le parc de l'école, il a été abattu lors du fort coup de vent survenu le 8 avril dernier. Comme il est en sève montante, on ne peut pas le faire débiter car cela rendrait son bois impropre, tant à la construction qu'à la combustion. Triste fin pour un si vénérable sujet! C'est pourquoi nous allons attendre l'automne pour faire intervenir une scierie mobile sur place et nous réserverons des planches pour réaliser des tables de pique-nique dans ce lieu très apprécié. Dans cette attente, pour des raisons de sécurité, l'accès à l'arbre est interdit.



Sécurisation réalisée

Route du chay (ou de Gabarnac)

Du fait des arbres la bordant, cette route présentait un risque important. Ainsi, la tempête du 5 novembre dernier y avait-elle couché de grands acacias. La commune a mené à bien son nettoyage, en lien avec la quarantaine de propriétaires de parcelles. Merci aux riverains et usagers pour leur patience. Du fait des intempéries exceptionnelles, ce chantier a duré plus longtemps que prévu! Les finitions sont en cours, en bordure de route.





Réunions publiques de quarliers

Organisées par les élus de quartiers de notre commune, ces réunions permettent aux habitants d'échanger directement avec le maire et son équipe. Elles ont lieu sur place, dans un local mis à disposition. Deux réunions ont eu lieu. La première le 6 avril, pour les quartiers Lambrot, Massac, Nord, Temple et le Chay. La deuxième, le 21 mai, pour Hourtoye, Gascon et le CES. Si leur vocation première est de permettre un échange direct sur les attentes des habitants et sur les actions de la mairie, on constate aussi qu'elles permettent une rencontre entre loupiacais. La participation est importante. Ce qui montre qu'il y avait une réelle attente. La parole est libre. On ne s'interdit rien, dans le respect mutuel. La rencontre s'achève par une auberge espagnole et, bien sûr, par un verre de Loupiac! Ces premières rencontres sont positives, au point que les participants nous demandent une à deux réunions annuelles, en fonction de l'actualité et pour pouvoir y présenter les réalisations de la mairie depuis la précédente réunion.

ACTUALITÉ MUNICIPALE

DATES À RETENIR

30 JUIN et 7 JUILLET 2024 : ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Rencontre élus - habitants des quartiers :

des quartiers :
Miqueu, Couloumet, Roumeau, Jean
Faux, Robi, Rouquette et Peytoupin :
Le vendredi 28 juin à 18h3o,
au Domaine de Bestownin

Le Bourg, Martillac, Le Plapa, Route de Saint Macaire et Violle: Le vendredi 6 septembre à 19h, à la Villa Gallo Romaine.

D'autres réunions de quartier sont à venir : les invitations seront alors distribuées dans vos boîtes aux lettres.

Sulvez les infos communales sur l'application : Panneau Pocket

> Astreinte de la mairie 06 74 96 29 05

Ouvrons l'œil pendant les vacances

L'année dernière, quatre cambriolages ont eu lieu dans notre commune.

Chers voisins et voisines, l'été est là, et avec lui, les journées ensoleillées, les barbecues en famille, et les délicieuses slestes à l'ombre des arbres. Mais qui dit été, dit aussi une certaine vigilance pour profiter de notre village en toute tranquillité. Nous gardons donc un œil bienveillant sur les alentours.



Rien de bien compliqué, pas de mission impossible en vue ! Juste quelques petites choses auxquelles prêter attention: des volets fermés et une porte ouverte, une volture qui rôde...ll nous suffit, en nous promenant, d'être aux aguets.

Bien sûr, il ne s'agit pas de remplacer la police ou de se transformer en détective privé, mais simplement de faire attention à ce qui pourrait nous paraître inhabituel. L'idée, c'est de s'entraider et de veiller les uns sur les autres tout en profitant des plaisirs de l'été.

En vous remerciant par avance de votre vigilance et en vous souhaitant un été aussi doux qu'une glace à la vanille.

P.S : Buvez 1,5 l quand il fait chaud, rafraichissez-vous régulièrement...Pensez à votre crème solaire, veillez sur nos anciens et n'hésitez pas à contacter notre centre communal d'action sociale (CCAS) qui reste à vos côtés, parole d'infirmière !

Sylvie Auchère

LOUPIAC - JUIN 2024 - 3

Dernière minule

Notre communauté de communes met fin au service commun périscolaire

Il s'agit de l'organisation mise en place depuis plusieurs années et permettant l'accueil d'enfants avant ou après les heures d'école. Elle reposait sur une organisation et sur une équipe relevant de la communauté de communes. Cette décision de l'arrêter nous surprend à plusieurs titres : par sa soudaineté. Annoncée en juin avec prise d'effet dès la rentrée prochaine. Parce qu'elle va à contre-courant de la vocation d'une communauté de communes qui est de mutualiser les ressources. Quoi qu'il en soit, notre commune prendra ses responsabilités et met tout en œuvre pour assurer elle-même le relais et faire en sorte que ce service fonctionne dès la rentrée prochaine.

MAIRIE DE LOUPIAC CONTON DE CAMBAX

LOUPIAC journal d'information de la commune de Loupiac. Berthoumieu - 33410 LOUPIAC Tél. 0, 56 6 2 96 2 - Fax 05 56 62 98 52 mairie-loupiac@wanadoo.fr Directeur de publication : Mr Expert Rédaction : Équipe communication Crédit photo : Mairie

la parole de l'opposition

FLASH SUR LA CANTINE SCOLAIRE:

Permettre une alimentation de qualité pour nos enfants, constitue un enjeu de société essentiel. Cette mission a été confiée par l'État au ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. La restauration scolaire en est un pilier essentiel. L'État s'appuie depuis 2018 sur les lois ÉGalim, dont l'un des principaux objectifs est de favoriser une alimentation saine, sûre et durable pour tous. Sur le site du ministère, on peut lire que la restauration scolaire a vocation:

- À éduquer au goût et à l'équilibre alimentaire.
- À proposer des produits locaux, durables et de qualité.
- À s'équiper et à former le personnel.
- À proposer des tarifs adaptés aux revenus des familles.

Ces objectifs qui font consensus devraient être au cœur des politiques publiques, quelle que soit l'échelle de la collectivité.

Comment atteindre ces objectifs aujourd'hui, à Loupiac?

- En facilitant la mise en place de projets pédagogiques (partenariats enseignants-personnels).
- En s'impliquant dans la recherche de solutions de production locale et de qualité (conventionnements avec des producteurs locaux, associatifs ou privés).
- En mobilisant des subventions d'équipement, en anticipant les besoins de formation du personnel.
- En consacrant la cantine comme essentielle pour les familles. Le budget de la caisse des écoles est excédentaire. L'augmentation du prix du repas n'est pas justifiée.

À Loupiac, en 2008, la nouvelle équipe municipale avait choisi de mettre fin au contrat qui liait la commune à une entreprise privée pour nourrir les enfants de l'école. En septembre 2009, la cantinière se formait à imaginer des menus, passer des commandes, réceptionner des livraisons, confectionner des repas dans le respect des règles d'hygiène alimentaire. Elle avait rapidement introduit des produits

locaux et bio, gage de qualité (bien avant la première loi ÉGalim!). L'équipe municipale avait même, par la suite, mis en place un «jardin extraordinaire » dédié à la production de légumes pour la cantine. Malheureusement il était supprimé, après les élections de 2020.

Aujourd'hui, le maintien de ce service de qualité repose sur la formation d'une nouvelle cantinière. Il faut l'enclencher rapidement. Nous nous battrons pour cela et nous invitons les parents d'élèves à exprimer leur attachement à ce service de la commune.



Photo Le Républicain qui consacrait sa Une à notre cantine le 12/04/12

LA GAZETTE LOUPIACAISE

LES INFOS DES ASSOS



conçue avec le soutien de la Mairie de Loupiac

JUIN 2024 NUMÉRO 1

Quoi de plus fédérateur dans un village qu'une fête pour se retrouver?

C'est donc cette idée qui a été soumise par le comité des fêtes lors des vœux aux associations, en janvier dernier. C'est avec enthousiasme que 6 associations de Loupiac ont accueilli ce projet et qu'une belle équipe s'est formée. Ainsi, en travaillant main

dans la main, avec les associations suivantes : Vie de bohème, nou-nous éveillons, la pétanque Loupiacaise, Garolou, les loupiots et le tennis club, nous avons concocté un programme qui, nous l'espérons, vous plaira pour cette première édition de « Loupiac en fête »

Alors à quoi s'attendre pour cette journée de samedi 6 juillet ?

Nous débuterons les festivités dès 14h00 avec des jeux de pétanque. Nous aurons la chance de pouvoir assister à des représentations théâtrales enfants à partir de 15h00 et adultes à 17h00. Des ateliers créatifs et jeux pour les enfants seront proposés dès 16h00. A 18h30 un apéritif sera offert par la municipalité. Des 19h30 un repas proposé par le cochon qui siffle (pensez à réserver par le biais d'hello Asso) puis une soirée dansante assuré par DJ FRANCKY. Bref, vous l'aurez compris, de quoi passer une magnifique journée conviviale, à laquelle nous espérons que les Loupiacais et Loupiacaises répondront présents. Nous tenons à remercier Monsieur le Maire et la municipalité pour leur soutien et leur enthousiasme envers notre projet.



AGENDA DES ASSOCIATIONS

JUIN

21 juin : Fête de la Musique garolou.asso@mailo.com facebook : @garolouasso

23 juin : Kermesse de l'école assodesloupiots@gmail.com

JUILLET

6 juillet : Loupiac en Fête Toutes les associations de Loupiac

SEPTEMBRE

7 septembre : Forum des associations 20 septembre Soirée Jeux Comité des fêtes Nathalie Hulin 06 09 91 79 92

OCTOBRE

5 et 6 octobre : Vente de fripes Fleurs d'Automne Noémie Vincente 06 37 19 39 98

13 octobre : Salon Bien-être Acsos : Marie France Serf 06 80 92 73 23

12-13 octobre Fête de L'Automne avec plusieurs associations 18 octobre : Soirée Jeux Comité des fêtes Nathalie Hulin 06 09 91 79 92

31 octobre : Haloween assodesloupiots@gmail.com

Tournoi Des Grands Vins De Loupiac





La 22ème édition, sous le signe des «records», s'est terminée samedi 18 mai 2024, avec une belle finale Hommes, comme ont pu le constater les nombreux spectateurs présents, dont Monsieur le Maire mais aussi Christine Cartier et Aurélie Colson. La finale Dames avait eu lieu la veille dans la salle de La Réole en raison de la pluie. Record de pluie assez exceptionnel, il a fallut faire avec le soutien des clubs alentours. Merci au Clubs de Cérons, La Réole, Sadirac, Portets, Barsac, Toulenne et Podensac pour leur prêt de cours ou salle, au pied levé. Record de joueurs avec 130 inscrits, c'est du jamais vu! Avec une envergure internationnale de 7 joueuses et joueurs argentins. Record de spectateurs et de présence au dîner de fin de tournoi avec 48 adultes et 14 enfants autour de 2 jambons à la brôche de Fred. Bravo à Pierre Labat, Stéphanie Gastou et Antoine Bouffard pour l'indéfectible investissement et la réussite de cette édition et merci à tous les bénévoles, les sponsors et les partenaires. Espérons une météo plus clémente pour 2025 et une édition toute aussi belle. Vivement l'année prochaine!

La réserve communale de sécurité civile est totalement en place







Mardi 14 mai, en présence de monsieur le Maire et de représentants du conseil municipal, les douze loupiacais volontaires pour intégrer la réserve communale de sécurité civile ont signé leur acte d'engagement citoyen pour apporter soutien et assistance, lors d'évènements climatiques, accidentels ou festifs sur notre commune. Cette belle équipe est composée de Mesdames Sophie Manem Carriou, Sylvie Auchère, Martine Expert, Delphine Loé, Joseline Dutreuilh et de Nathalie Hulin, de Messieurs Yoan Nicolas, Jason Selzer, Michel Dutreuilh, David Aurillard et de Jacques Sales. Elle est encadrée par Monsieur Oreste Hulin, coordinateur de la réserve communale de sécurité civile. Dans la foulée, le 2 juin, ces réservistes se sont formés aux premiers secours, au sein de la caserne des pompiers de Cadillac Béguey qui les a accueillis. Un grand merci pour leur engagement. Ils permettent ainsi à la commune de bénéficier d'un service de proximité et de qualité venant compléter, sans s'y substituer, ceux qui sont apportés par le SAMU, les pompiers, ou encore par la gendarmerie. Prochain rendez vous : kermesse de l'école du 23 juin. La mairie met à sa disposition un local permettant d'y stocker le matériel nécessaire tel que groupe électrogène, pompe vide cave...finance les équipements et les formations nécessaires.